

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Vu la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire
 Vu la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire (dans sa version modifiée par les lois du 5 août et 11 septembre 2021)
 Vu loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire
 Vu l'approbation par le Comité Syndical des conditions techniques d'organisation du Comité Syndical à distance et de l'organisation des débats et des scrutins.
 L'an deux-mille-vingt-deux, le lundi 24 octobre 2022 à 18h30, le Comité Syndical du Parc naturel régional des Landes de Gascogne s'est réuni à BELIN-BELIET (33) et en visioconférence conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de **M. DEDIEU Vincent**.
 Date de la convocation : 18 octobre 2022

Étaient Présents en présentiel : **M. DEDIEU Vincent** portant pouvoir de **M. PAIN Cédric** et de **M. MARTINEZ Manuel**, **M. BACHÉ Alain**, **M. SORE Serge** portant pouvoir de **Mme ARDOUIN Aimée**, **M. DECLERCQ Cyrille** portant pouvoirs de **M. GILLE Hervé** et de **Mme PIQUEMAL Sophie**, **Mme DESMOULIN Karine** portant pouvoirs de **M. GLEYZE Jean-Luc** et de **M. DELUGA François**, **Mme VALIORGUE Magali** portant pouvoirs de **M. CARRERE Paul** et de **M. COUTIERE Dominique**, **M. VAYSSE Ludovic**, **M. BOUFFIN Yann**, **M. FORET Thierry**, **M. SARTRE Philippe**, **M. DUNOGUES Yves**, **M. ICHARD Vincent** portant pouvoir de **M. SAINTORENS Denis**, **M. LANUSSE Denis**

Étaient Présents en visioconférence : **M. BAUDE Vital**, **M. DUFAY Michel**, **Mme LE YONDRE Nathalie**, **Mme LARRUE Marie**, **Mme BEAUMONT Patricia**, **Mme BREQUE Claudie**, **M. TULARS Bernard**, **MARIE Lucie**, **Mme TAPIN Maylis**, **M. PAPADATO Patrick**

Absents excusés (pouvoirs) : **M. PAIN Cédric** ayant donné pouvoir à **M. DEDIEU Vincent**, **M. MARTINEZ Manuel** ayant donné pouvoir à **M. DEDIEU Vincent**, **Mme ARDOUIN Aimée** ayant donné pouvoir à **M. SORE Serge**, **M. GILLE Hervé** ayant donné pouvoir à **M. DECLERCQ Cyrille**, **Mme PIQUEMAL Sophie** ayant donné pouvoir à **M. DECLERCQ Cyrille**, **M. GLEYZE Jean-Luc** ayant donné pouvoir à **Mme DESMOULIN Karine**, **M. CARRERE Paul** ayant donné pouvoir à **Mme VALIORGUE Magali**, **M. COUTIERE Dominique** ayant donné pouvoir à **Mme VALIORGUE Magali**, **M. DELUGA François** ayant donné pouvoir à **Mme DESMOULIN Karine**, **M. SAINTORENS Denis** ayant donné pouvoir à **M. ICHARD Vincent**

Absents : **M. LAGRAVE Renaud** (excusé), **Mme MESPLES Olga** (excusée), **M. TAUZIN Arnaud**, **M. LASSALE Jean-Claude**, **Mme TOSTAIN Emmanuelle**, **M. BLANC-SIMON Jean-Luc**, **Mme WEBER Sophie**, **M. DURRIEU Michel**

ELUS		VOIX	
Nombre élus en exercice	41	Nombre de voix maximum	98
Quorum élus	13	Quorum voix	48
Nombre de Présents	23	Représentant nombre de voix	75
Nombre de pouvoirs	10	Nombre de voix pour	75
Total présents et pouvoirs	33	Nombre de voix contre	
		Nombre d'abstentions	

FINANCES

Décision Modificative n°2 - BUDGET PRINCIPAL 81800

Sous réserve du respect des dispositions des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.
 Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il apparait nécessaire de procéder à des ajustements de crédits sur le budget principal 81800).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

NATURE	FONCTION	LIBELLE	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits
6288	833	Autres services extérieurs	- 22 000,00	
6512	020	Droit d'utilisation informatique en nuage cloud		+ 7 000.00

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL Séance du 24 octobre 2022
A BELIN-BELIET (33) ou en visioconférence Délibération n°2022-117

6518	020	Autres		+15 000.00
		TOTAL	- 22 000.00	+22 000.00

Aide exceptionnelle au titre de la cotisation statutaire, au regard du bilan de l'Ecomusée et de la MNBA (cf. délibération n° 118)

NATURE	Fonction	LIBELLE	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits
7062	322	Redevances et droits de service	- 75 000,00	
7062	833	Redevances et droits de service	-25 000.00	
7472	020	CRNA		+50 000.00
7473	020	CD33/CD40		+50 000.00
		TOTAL	- 100 000.00	+ 100 000.00

Reversement d'un trop perçu subvention Coopération Vietnam

Le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine a accordé une aide au Parc pour la mise en œuvre du projet « agir ensemble pour un développement durable des territoires » en tant que chef de file de l'ensemble des Pnr de Nouvelle Aquitaine, pour une intervention au Vietnam, dans la province de Lao Cai auprès des agents du PNHL (Parc national de Hoang Lien).

L'opération a fait l'objet d'un commencement d'exécution, ce qui a généré le paiement d'un premier acompte de subvention d'un montant de 24 400 € (soit 50 % de la subvention).

Compte tenu du plan de charges de l'ensemble des structures, de la méconnaissance du dossier de base en raison du départ à la retraite de l'agent porteur du projet, de l'engagement du parc sur d'autres dossiers de coopération, de la période COVID qui n'a pas été facilitante et de la nécessité de se recentrer sur les dossiers du Parc en cette période compliquée pour notre territoire, force est de constater que, malgré une tentative de relancer le programme en 2022 - notamment à travers un partenariat avec Graine Aquitaine, les services du Parc ne sont pas en mesure de finaliser cette mission.

Le Parc est donc contraint de solder l'opération au vu de l'état des dépenses réalisées jusqu'alors. Le bilan financier fait apparaître un trop perçu de subvention de 13 200 €, qu'il convient de reverser au Conseil Régional.

Il convient d'ouvrir les crédits suivants à cet effet.

NATURE	Fonction	LIBELLE	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Chapitre 022	020	Dépenses imprévues	- 13 200	
Chapitre 67 / compte 673	020	Titres annulés sur exercice antérieur		+13 200
		Total	- 13 200	+ 13 200

SECTION D'INVESTISSEMENT

Ouverture de crédits pour les travaux de rénovation des deux essieux de la voiture PALAVAS CFX229

Par délibération 2022-102 du 29 juin 2022, le Comité Syndical a validé le plan de financement de l'opération, comme suit :

Coût des travaux 21 500 € HT (soit 26 118 € TTC)

- DRAC 8 600 €
- Département des Landes 3 655 €

Les crédits budgétaires n'ont toutefois pas été ouverts, lors dudit Comité Syndical.

Le financement de la DRAC a été acquis depuis lors. Le dossier sera proposé à la commission permanente du Conseil Départemental des Landes au mois de novembre.

Il convient d'ouvrir les crédits en vue d'engager cette restauration, pendant l'hiver. Compte tenu de l'augmentation du coût des matériaux, le montant prévisionnel des dépenses a été actualisé, par rapport au coût estimé en juin.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
chapitre	Fonction	Montant	compte	fonction	Montant
Chapitre 020 dépenses imprévues	020	- 14 245			
Opération n°260 (compte 2182)					
	322	+26 500			
Op260			1322 DRAC	322	8600.00
Op 260			1323 CD40	322	206.38
Op 243 (régularisation écriture)			1323 CD40	322	3448.62
TOTAL		12 255			12 255

Ouverture de crédits en vue de s'acquitter d'avances sur marché de travaux accessibilité de l'Ecomusée

Le marché de travaux de mise en accessibilité de l'Ecomusée prévoit une avance sur travaux de 10 %

Le remboursement de l'avance s'impute, dans ce cas, quand le montant des prestations exécutées atteint 65 % du montant toutes taxes comprises du marché.

Il se traduit par les écritures d'ordre suivantes :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre/ compte	Fonction	Montant	Chapitre / compte	Fonction	Montant
Chapitre 041 (compte 2313)	322	9 803 €	041 (compte 238)	322	9 803 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical DECIDE à l'unanimité

- D'APPROUVER la présente décision modificative, tel que suit

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Compte/fonction	Libelle	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
011	6288 / 33	Autres services extérieurs	-22 000	
65	6512 / 020	Droit d'utilisation informatique en nuage cloud		+ 7 000
65	6518 / 020	Autres		+ 15 000
022	/ 020	Dépenses imprévues	-13 200	
67	673 / 020	Titres annulés sur ex antérieur		+ 13 200
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			-35 200	+ 35 200

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Compte	Libelle	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
70	7062 /322	Redevances et droits de service	-75 000	
70	7062 / 833	Redevances et droits de service	- 25 000	
74	7472/020	Dotation et participation CRNA	-	+ 50 000
74	7473/020	Dotation et participation CD33 / CD40	-	+ 50 000
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			-100 000	+100 000

DEPENSES RELLES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Compte/fonction	Libelle	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	SOLDE
020	/020	Dépenses imprévues	-14 245		
Op 260	2182/322	Rénovation palavas CXF229		+ 26 500	
TOTAL DEPENSES RELLES D'INVESTISSEMENT			-14 245	+ 26 500	+12 255.00

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Compte	Libelle	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
OP 260	1322/322	Subvention DRAC		8 600.00
Op 260	1323/322	CD40		206.38
Op 243	1323/322	CD40		3 448.62
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT				12 255.00

DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	Montant
041	9 803.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	9 803.00

RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	Montant
041	9 803.00
TOTAL RECETTES D'ORDRE	9 803.00

- **D'AUTORISER le Président** à signer tous les actes et documents afférents.

Fait pour valoir ce que de droit,
à Belin-Béliet, le

Vincent DEDIEU
Président du Syndicat Mixte